

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 2 décembre 2011

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2


Re: Dossier RDÉ R-3776-2011.
Cause tarifaire 2012-2013 d'Hydro-Québec Distribution.
**Planification de l'audience – Association québécoise de lutte contre la pollution
atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).**

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir les renseignements suivants de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique* et de *Stratégies Énergétiques* :

- **Preuve** : Monsieur Jacques Fontaine présentera son rapport d'expertise C-SÉ-AQLPA-0010, SÉ-AQLPA-2, Doc. 1 (prévision de la demande) ainsi que ses rapports d'analyse C-SÉ-AQLPA-0011, SÉ-AQLPA-3, Doc. 1 (PGEÉ) et C-SÉ-AQLPA-0012, SÉ-AQLPA-4, Doc. 1 (éléments spécifiques) : 30 minutes.
- **Contre-interrogatoire d'Hydro-Québec** : Environ 30 minutes. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Contre-interrogatoire des autres intervenants** : Environ 5-10 minutes par intervenant ayant présenté une preuve. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : 40 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.